

# CPA Région Verviers – Charte

(2-5 pages)

Cette charte reprend les fondements du CPA Région Verviers : vision, valeurs, mode de fonctionnement et composition.

## Vision

Le **Conseil de Politique Alimentaire Région Verviers** participe à la dynamique wallonne de transformation en profondeur des systèmes alimentaires dans le but d'accélérer la transition *vers un système alimentaire durable* au bénéfice de toutes et tous.

Sa raison d'être est d'intensifier et rendre plus inclusive la dynamique de transition locale vers un système alimentaire durable des 20 communes francophones de l'arrondissement de Verviers.

### Contexte : dynamique wallonne

La mise en place de conseils de politique alimentaire en Wallonie répond à l'objectif de mise en œuvre de mécanismes de gouvernance responsables et efficaces du [référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie »](#) de la [Stratégie Manger Demain](#) adoptée par le Gouvernement wallon en 2018.

Le plan d'action [Food Wallonia](#) vise à accélérer la transition vers un système alimentaire durable en renforçant notamment la gouvernance du système alimentaire au niveau régional et au niveau local.

Concrètement, un Conseil de Politique Alimentaire régional s'est mis en place fin 2020 : le [Collège wallon de l'Alimentation Durable](#) (CwAD) et dix CPA locaux portés par des structures locales ont émergé et sont aujourd'hui en cours de structuration et/ou en activité (voir Figure 1).<sup>1</sup>

Trois CPA couvrent la Province de Liège francophone : le CPA Meuse Condroz Hesbaye, le CPA Liège Métropole et le CPA Région de Verviers. Ce dernier est porté par le [Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers](#) (RATaV).

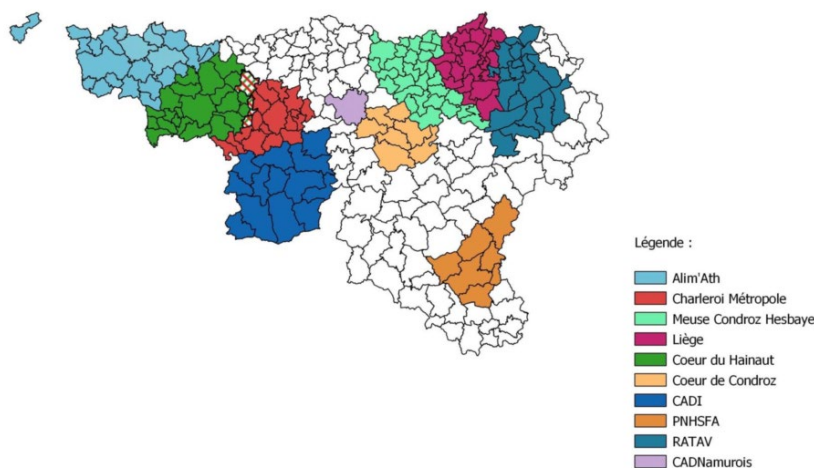


Figure 1 Les conseils de politique alimentaire en Wallonie (source : [Manger Demain](#))

### Missions des CPA wallons

Les Conseils de Politique Alimentaire wallons sont des structures de gouvernance collaborative rassemblant des acteurs et actrices d'un territoire en vue de transformer en profondeur son système alimentaire, de sorte qu'il devienne plus durable d'un point de vue environnemental et plus juste d'un point de vue social tout en restant économiquement viable. Chaque CPA territorial conserve une identité spécifique et élabore sa stratégie selon ses propres réalités de terrain.

Les CPA wallons stimulent le développement économique local et répondent aux objectifs suivants :

- Constituer un espace de dialogue et d'échanges ;
- Encourager l'articulation entre différents secteurs et niveaux d'action ;
- Formuler des actions concrètes répondant aux besoins locaux ;
- Emettre des avis et des recommandations afin d'orienter et enrichir les politiques publiques.

### Relais politique local

Le CPA Région Verviers est un relais politique local qui entretient le lien avec les autres CPA locaux de Wallonie (particulièrement avec les CPA voisins de la Province de Liège), avec le Collège Wallon de l'Alimentation Durable (CwAD) ainsi qu'avec l'ASBL Région Verviers et les autorités communales.

L'intention est de considérer nos interdépendances/complémentarités et d'assurer une bonne cohérence des actions mises en place tout en évitant le repli sur soi.

### L'ambition du CPA Région Verviers pour le territoire - vision

L'ambition partagée des CPA wallons est d'accompagner les acteurs et actrices de leur territoire à la construction de systèmes alimentaires durables.

Afin de guider la trajectoire du CPA Région de Verviers, nous retiendrons la définition proposée par *Construire des politiques alimentaires urbaines*<sup>2</sup> à partir de celles de la FAO et Biodiversity International (2010), et IPES Food (2015).

*Les systèmes alimentaires durables :*

<sup>2</sup> BRAND C. et al., *Construire des politiques alimentaires urbaines, Concepts et démarches*, Quae, 2017

- **protègent l'environnement et la biodiversité** sans épuiser les ressources non renouvelables et la biodiversité et sans polluer ;
- **permettent l'accès pour tous** à une nourriture suffisante, saine, nutritive et culturellement acceptable ;
- **s'appuient sur un système économique inclusif** favorisant la création d'emplois pour tous et réduisant les inégalités de pouvoir entre entreprises et au sein des chaînes de valeur pour une répartition plus équitable des valeurs ajoutées ;
- **favorisent la cohésion sociale** et le respect de la diversité et de la dynamique des cultures ;
- **restaurent la confiance dans le système et permettent la participation des citoyens** à son évolution.

## Valeurs du CPA

Les valeurs guidant le CPA Région de Verviers :

**Bienveillance** = disposition d'un esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui

**Tolérance** = attitude de quelqu'un qui admet chez les autres des manières de penser et de vivre différentes des siennes propres

**Coopération** = action de coopérer, de participer à une œuvre commune ; collaboration, concours

**Impartialité** = qualité, caractère de quelqu'un qui n'a aucun parti pris ou de ce qui est juste, équitable (participation des membres pour le secteur qu'ils représentent et pas uniquement pour les intérêts propres de leur organisme)

**Expérimentation** = action d'expérimenter, vérifier les propriétés d'un produit au moyen d'expériences ; essayer, tester les qualités de quelque chose

**Créativité** = capacité, faculté d'invention, d'imagination

## Mode de fonctionnement

Le CPA Région de Verviers entame en septembre 2023 un cycle collectif d'une dizaine de mois.

Ce cycle comprend trois grands temps :

- la sélection d'une problématique liée à notre territoire à traiter,
- la constitution d'un cercle de cœur/comité de pilotage,
- le processus collectif de co-création d'actions à mener.

Le processus de co-création à l'approche systémique et à la dynamique participative se présente également en trois phases : divergence, émergence et convergence. Il aura comme objectif de faire éclore collectivement de nouvelles réalités et de les expérimenter.

Face à des enjeux complexes, le CPA permet aux acteurs et actrices d'appréhender le sujet avec une vision systémique, de se rendre compte de la diversité des perspectives, d'identifier les croyances et les effets de levier, d'élargir leur perspective et enfin, de concevoir et tester des solutions. Le CPA est un lieu d'expérimentation et d'innovation sociale.

A la fin du processus, ses résultats sont rendus public sous la forme la plus appropriée.

Ce premier cycle d'expérimentation participe à la mise en place d'une méthodologie applicable/renouvelable pour un nouveau collectif/une nouvelle problématique.

## Composition

Le CPA Région Verviers rassemble une équipe/groupe/collectif horizontale multi-sectorielle concernée par une problématique spécifique et trop complexe que pour être saisie ou modifiée par un seul de ces partis. Dans la composition du collectif, le CPA tend vers la représentation de la diversité des perspectives.

Le comité de pilotage est composé du RATaV en tant que coordinateur et de partenaires adaptés/adéquats/spécifiques à la problématique et à son échelle territoriale. Ce comité sélectionne et invite les acteurs et actrices sur base d'une cartographie exhaustive/systemique des acteurs et actrices concerné.e.s par la problématique ainsi que sur des critères de groupe et individuels affinés. Ils s'engagent à participer à l'entièreté du processus collectif dont le calendrier sera présenté au préalable.

### Critères de sélection du groupe

- Représentativité du système alimentaire / complémentarité
- Représentativité du territoire
- Équilibre des genres

### Critères de sélection individuel

- Habiter et/ou être actif sur le territoire
- Engagement/motivation dans le processus complet
- Ouverture d'esprit ?
- Volonté d'œuvrer pour le collectif/agir pour l'intérêt collectif
- Adhésion à la charte / mode de fonctionnement / valeurs